



## La Banque du Canada laisse inchangé le taux cible du financement à un jour à 3/4 %

**OTTAWA** - La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle maintient le taux cible du financement à un jour à 3/4 %. Le taux officiel d’escompte demeure à 1 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1/2 %.

L’inflation mesurée par l’IPC global se situe à 1 %, ce qui reflète la chute des prix à la consommation de l’énergie. L’inflation mesurée par l’indice de référence s’est maintenue près de 2 % au cours des derniers mois, les effets temporaires de facteurs sectoriels et l’incidence de la dépréciation du dollar canadien ayant fait contrepoids aux forces désinflationnistes exercées par la marge de capacités excédentaires présente au sein de l’économie.

La Banque s’attend à ce que la croissance mondiale se raffermisse pour s’établir en moyenne à 3 1/2 % par année au cours de la période 2015-2017, ce qui est conforme à la projection présentée dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) de janvier. Cela s’explique en partie par le fait que de nombreuses banques centrales ont assoupli leur politique monétaire ces derniers mois afin de contrer les capacités excédentaires persistantes et la faiblesse de l’inflation, de même que l’effet du recul des prix des produits de base dans certains cas. Parallèlement, les économies continuent de s’ajuster aux cours du pétrole plus bas, lesquels ont fluctué autour ou en deçà des niveaux postulés dans le RPM de janvier. La croissance vigoureuse aux États-Unis devrait reprendre au deuxième trimestre de 2015 après un premier trimestre faible.

On estime que l’économie canadienne a stagné au premier trimestre de 2015. Selon l’évaluation de la Banque, l’incidence du choc des prix du pétrole sur la croissance se fera sentir plus rapidement que prévu en janvier, sans toutefois être plus importante. L’ampleur définitive de cette incidence devra être surveillée de près. En arrière-plan des effets de ce choc, la succession naturelle de certains facteurs – raffermissement des exportations hors énergie, augmentation des investissements et amélioration des marchés du travail – progresse. Cette séquence sera renforcée par l’assouplissement considérable des conditions financières qui s’est opéré et par l’amélioration de la demande américaine. Lorsque l’incidence du choc des cours pétroliers sur la croissance commencera à se dissiper, cette succession naturelle devrait redevenir la tendance dominante vers le milieu de l’année. La Banque s’attend à ce que la croissance du PIB réel rebondisse au deuxième trimestre et se raffermisse par la suite pour s’établir en moyenne à quelque 2 1/2 % sur une base trimestrielle jusqu’au milieu de 2016. Elle prévoit que la croissance du PIB réel se chiffrera à 1,9 % en 2015, à 2,5 % en 2016 et à 2,0 % en 2017.

La très grande faiblesse du premier trimestre a mené à un élargissement de l’écart de production au Canada et à des pressions additionnelles à la baisse sur l’inflation projetée. Toutefois, le redressement anticipé de la croissance implique que l’écart de production retournera à sa trajectoire antérieure plus tard dans l’année. Par conséquent, les effets sur l’inflation mesurée par l’indice de référence de la dépréciation du dollar et de l’écart de production continueront à se contrebalancer. Alors que l’économie atteindra son plein potentiel vers la fin de 2016 et s’y maintiendra, l’inflation mesurée tant par l’IPC global que par l’indice de référence devrait avoisiner 2 % de façon durable.

Les risques entourant les perspectives d'inflation sont maintenant à peu près équilibrés et ceux liés à la stabilité financière semblent évoluer comme prévu. La Banque est d'avis que le degré de détente monétaire en place demeure approprié et maintient donc le taux cible du financement à un jour à 3/4 %.

#### **Note d'information**

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 27 mai 2015. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le RPM que la Banque fera paraître le 15 juillet 2015.